



c'est mon
conseil communautaire

Liste des délibérations du
25 juin 2025
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mercredi 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 25 juin 2025 à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : Mercredi 18 juin 2025.
 Date de transmission des délibérations en Préfecture : Mardi 1^{er} juillet 2025.
 Date d'affichage : Mardi 1^{er} juillet 2025.

Présents :

ASLONNES
CHATEAU-LARCHER
DIENNE
FLEURÉ
GIZAY
ITEUIL
MARCAY
MARIGNY-CHÉMEREAU
MARNAY
NIEUIL-L'ESPOIR
NOUAILLE-MAUPERTUIS
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ
SMARVES
VERNON
VIVONNE

M. BOUCHET ;
 M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
 Mme MAMES ;
 M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
 M. GRASSIEN ;
 Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
 Mme GIRARD ;
 Mme NORESKAL ;
 M. CHAPLAIN ;
 MM. BEAUJANEAU, GALLAS et Mme GERMANEAU ;
 M. BUGNET et Mme BRUNET (arrivée à la délibération 2025-087) ;
 MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
 MM. GODET, SAUZEAU et Mme ROUSSEAU ;
 M. HERAULT ;
 Mmes BERTAUD, PROUTEAU, MM. QUINTARD et BARBOTIN.

Excusés et représentés :

ASLONNES
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
NIEUIL L'ESPOIR
NOUAILLE-MAUPERTUIS

SMARVES
VERNON
VIVONNE

Mme GRÉMILLON a donné pouvoir à M. BOUCHET ;
 Mme BOUTILLET a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
 Mme AVRIL a donné pouvoir à Mme GERMANEAU ;
 Mme RENOUARD a donné pouvoir à Mme BRUNET ;
 M. PICHON a donné pouvoir à M. BUGNET ;
 Mme PAIN-DEGUEULE a donné pouvoir à M. GODET ;
 M. REVERDY a donné pouvoir à M. HÉRAULT ;
 M. GUILLON a donné pouvoir à Mme BERTAUD ;
 Mme GREMILLON a donné pouvoir à Mme PROUTEAU.

Excusés :

DIENNE
GIZAY
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
MARCAY
MARIGNY-CHEMEREAU
MARNAY
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ

M. BOTTREAU (S) ;
 M. MORILLON (S) ;
 M. RICHARD ;
 M. CHARGELÈGUE ;
 M. PROUST (S) ;
 Mme LAVENAC (S) ;
 Mme SAVIGNY.

Secrétaire de séance :

Mme NORESKAL.

Assistaient à la séance :

MM. MEYNIER, BORIACHON, WEBER, Mmes DOUTRE et RAULT -
 Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 25 juin 2025 est la suivante :

2025/082 – Pôle gérer les équipements/Voirie : Approbation de l'enveloppe financière affectée au programme voirie pour l'année 2025

Rapporteur : M. Christian CHAPLAIN

Approuvé avec 2 abstentions.

2025/083- Pôle aménager et développer / développement économique : Conclusion d'une convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de communes des Vallées du Clain relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises.

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/084- Pôle aménager et développer / développement économique : Demande de Subvention de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Vienne pour le financement d'une action collective.

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/085 – Pôle aménager et développer / développement économique : Vente d'une parcelle de 783.8m² sur la ZAE d'Anthyllis à la SCI Les Capucines

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/086 – Pôle aménager et développer / développement économique : Vente d'une parcelle de 1 235 m² sur la parcelle section B n°533 sur la ZAE de La Clie - commune d'Iteuil à la SCI 3DL

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/087 - Pôle 3R : Engagement du territoire dans un projet territorial d'installation mutualisée de traitement des déchets (Unité de Valorisation Energétique de Grand Poitiers)

Rapporteur : Mme Sandra GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2025/088 – Pôle 3R – attribution du marché formalisé de service passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert relatif au tri et conditionnement des déchets ménagers légers (EML) issus de la collecte sélective de la communauté de communes des Vallées du Clain

Rapporteur : Mme Sandra GIRARD

Approuvé à l'unanimité

2025/089 : Pôle 3R : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2024.

Rapporteur : Mme Sandra GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2025/090 : Pôle Vivre et Grandir – enfance : approbation convention de mise à disposition du nouveau bâtiment de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Roches-Prémairie-Andillé à l'association l'Arantelle

Rapporteur : Mme Françoise MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2025/091 : Pôle vivre et grandir – vie associative : Versement d'une subvention exceptionnelle pour le transport des marchandises entre la Banque Alimentaire et l'épicerie sociale Court'Echelle

Rapporteur : M. Roland BOUCHET

Approuvé à l'unanimité.

2025/092 : Pôle vivre et grandir – Culture : autorisation de signature d'une convention 2025-2028 de mise en oeuvre des ressources numériques entre le Département de la Vienne et la communauté de communes des Vallées du Clain

Rapporteur : Mme Florence TUCHOLSKI

Approuvé à l'unanimité.

2025/093 : Pôle coordonner les ressources – affaires juridiques : avis sur la fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes des vallées du Clain dans le cadre d'un accord local

Rapporteur : M. Gilbert BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2025/094 : Pôle coordonner les ressources – Finances : modification attributions de compensation

Rapporteurs : MM. Jacky QUINTARD et Gilbert BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **Mardi 01 juillet juin 2025 à 10h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Conseil communautaire fixé au **mardi 08 juillet 2025 à 18h00 dédié au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le conseil communautaire du **15 juillet 2025 est annulé.**
Il sera possiblement reporté au **26 août 2025 selon les nécessités.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU



La Secrétaire de séance
Mme Rita NORESKAL



